

XII

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES FINANCES

POUR L'EXERCICE 1914

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1914 s'élève à	fr.	26,544,050	»
Les crédits alloués pour 1913 montent à		25,312,150	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	1,231,900	»

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

A. — Dépenses ordinaires.

Exercice 1914	fr.	26,534,050	»
— 1913		25,302,150	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	1,231,900	»

B. — Dépenses exceptionnelles.

Exercice 1914	fr.	10,000	»
— 1913		10,000	»
		<hr/>	
			»
Soit en plus pour l'exercice 1914	fr.	1,231,900	»

L'augmentation des dépenses ordinaires se justifie ainsi qu'il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE I^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.*
— *Traitements des employés de province détachés à l'administration centrale.* — *Traitements d'attente des agents en disponibilité.* — *Commissions d'examen, études, missions.*

Crédit demandé pour 1914	fr.	1,715,000	»
— alloué pour 1913.		1,580,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	135,000	»

L'arrêté organique du 15 janvier 1912, en même temps qu'il relevait

NOTE PRÉLIMINAIRE.

le barème général des traitements, a permis d'élargir les cadres supérieurs dans une mesure proportionnée à l'extension considérable que les services de l'administration centrale avaient prise depuis un certain nombre d'années par suite de l'accroissement constant de la quantité et de l'importance des affaires. L'augmentation de crédit demandée est nécessitée en partie par l'application successive de ces mesures — promotions de grade et augmentations de traitement — et en partie par l'imputation intégrale, sur l'article 2, des appointements d'un assez grand nombre d'employés de province détachés à l'administration centrale pendant l'année entière.

ART. 5. — Matériel, magasin général des papiers, bibliothèque.

Crédit demandé pour 1914	fr.	500,000	»
— alloué pour 1913		527,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	27,000	»

La charge temporaire de 65,000 francs comprise dans le crédit de 1913, en vue principalement de la confection d'une grande quantité de registres destinés au service de la conservation des hypothèques, disparaît en grande partie. Par contre, la mise en application des nouvelles lois fiscales entraîne une dépense assez importante du chef de la création de nouveaux registres et imprimés à l'usage des bureaux de perception.

CHAPITRE III.**ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES
DANS LES PROVINCES.****ART. 11. — Surveillance générale. — Traitements.**

Crédit demandé pour 1914	fr.	628,900	»
— alloué pour 1913		618,300	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	10,600	»

résultant de la création d'un second emploi d'inspecteur provincial dans le Brabant et de l'application du nouveau barème de traitements établi par l'arrêté royal du 23 mars 1912.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 12. — *Service de la conservation du cadastre. — Traitements.*

Crédit demandé pour 1914	fr.	1,334,600	»
— alloué pour 1913		1,316,100	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	18,500	»

résultant des promotions de classe accordées aux géomètres du cadastre et de l'application du nouveau barème de traitements établi par l'arrêté royal du 23 mars 1912.

ART. 13. — *Services des contributions directes, des accises et de la comptabilité. — Traitements fixes.*

Crédit demandé pour 1914.	fr.	4,175,900	»
— alloué pour 1913		3,829,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	346,900	»

résultant d'un accroissement notable du personnel des accises, nécessité par la mise en vigueur de la loi du 12 décembre 1912 établissant une taxe spéciale sur les eaux-de-vie, ainsi que de l'application des nouveaux barèmes de traitements établis par les arrêtés royaux des 30 janvier et 23 mars 1912.

ART. 15. — *Service des douanes et de la recherche maritime.*

Crédit demandé pour 1914	fr.	9,185,100	»
— alloué pour 1913		9,075,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	110,100	»

Extension des effectifs de la douane dans les ports, les entrepôts et les stations-frontières, nécessitée par l'intensité croissante du trafic; application des nouveaux barèmes de traitements établis par les arrêtés royaux des 30 décembre 1911, 23 mars, 9 et 24 avril 1912.

ART. 18. — *Traitements d'attente des agents en disponibilité.*

Crédit demandé pour 1914	fr.	65,000	»
— alloué pour 1913.		45,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	20,000	»

nécessaire pour mettre le crédit en concordance avec les faits constatés ou prévus.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 20. — *Indemnités, primes et dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1914.	fr.	1,432,500	»
— alloué pour 1913.		920,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	512,500	»

Ce crédit comprend quatre allocations nouvelles, savoir :

Litt. o. — Indemnités des agents attachés aux sections des accises d'une étendue extraordinaire fr. 4,000 »

Ces indemnités étaient jusqu'ici avancées sur la caisse des receveurs en attendant leur règlement définitif par un arrêté collectif périodique; dans un but de simplification, elles seront désormais ordonnancées mensuellement, comme les traitements, et imputées directement sur le présent crédit.

Litt. p. — Indemnités des fonctionnaires et employés chargés des cours donnés aux aspirants vérificateurs des douanes à Anvers et à Bruxelles fr. 2,200 »

Litt. q. — Indemnités des agents qui se sont distingués dans la recherche de la fraude fr. 200,000 »

Ces récompenses, prélevées jadis sur le produit du contentieux, sont désormais imputables sur le Budget.

Litt. r. — Indemnités des agents chargés de la statistique des patentes (charge temporaire) fr. 25,000 »

La confection d'une statistique triennale des patentés a été décidée en 1911; elle sera dressée pour la seconde fois en 1914.

D'autre part, deux des anciens postes du crédit subissent une augmentation notable par suite de l'accroissement des opérations soumises à la surveillance douanière, savoir :

Litt. j. — Frais d'escorte des marchandises transportées sous régime de douane.

Litt. k. — Indemnités aux agents de la douane pour surveillance des chargements et déchargements de navires effectués hors des jours et heures réglementaires.

Ces deux postes réunis n'étaient comptés, au Budget de 1913, que pour 457,800 francs, tandis que la dépense à prévoir d'après les faits constatés en dernier lieu peut être évaluée à 800,000 francs. L'insuffisance du crédit, sur ces deux points, a dû être couverte, depuis plusieurs années, par d'importants crédits supplémentaires.

Le total des postes qui précèdent est supérieur à l'augmentation du crédit; mais d'autres postes sont en diminution par suite de circonstances diverses.

NOTE PRÉLIMINAIRE.**ART. 22. — Matériel.**

Crédit demandé pour 1914	fr.	350,000	»
— alloué pour 1913		358,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	8,000	»

résultant de la disparition de la charge temporaire inscrite au Budget de 1913 du chef de l'acquisition de canots à moteur pour le service de la douane.

CHAPITRE IV.**ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.****ART. 24. — Traitement du personnel du domaine.**

Crédit demandé pour 1914	fr.	240,000	»
— alloué pour 1913.		230,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	10,000	»

En premier lieu, la dépense du chef de la rétribution allouée aux agents des voies navigables chargés de la perception des péages s'accroît en raison de la progression des recettes; en second lieu, la gestion des immeubles acquis successivement en vue de travaux d'utilité publique, notamment dans la banlieue d'Anvers, entraîne un surcroît de frais de personnel.

ART. 25. — Remises des receveurs. — Frais de perception.
(Crédit non limitatif.)

Crédit demandé pour 1914.	fr.	1,900,000	»
— alloué pour 1913.		1,800,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	100,000	»

résultant de la création de nouveaux bureaux de perception ainsi que de la progression générale des remises, lesquelles suivent la marche ascendante des recettes.

ART. 27. — Frais de bureau et dépenses diverses.

Crédit demandé pour 1914	fr.	35,100	»
— alloué pour 1913		34,300	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	800	»

Relèvement de l'indemnité allouée pour frais de bureau à l'agent de la Caisse des dépôts et consignations à Bruxelles.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE V.

PENSIONS ET SECOURS. — DÉPENSES IMPRÉVUES.

ART. 32. — *Secours à accorder, à défaut de pension ou, dans des circonstances exceptionnelles, en cas de pension minimale, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs femmes, à leurs veuves, etc.*

Crédit demandé pour 1914.	fr.	37,500	»
— alloué pour 1913		35,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	2,500	»

Les cas d'infortune complète et de détresse dans lesquels s'impose une assistance temporaire, souvent même prolongée, vont se multipliant à mesure de l'extension des effectifs inférieurs de l'administration, et particulièrement du personnel de la douane.

(S)

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

ALBERT,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1914 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de vingt-six millions cinq cent trente-quatre mille cinquante francs fr. 26,534,050 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de dix mille francs 10,000 »

Soit ensemble à la somme de vingt-six millions cinq cent quarante-quatre mille cinquante francs fr. 26,544,050 »
conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 15 octobre 1913.

ALBERT,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil.

Op de voordracht van Onzen Minister van Financiën en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Financiën voor het dienstjaar 1914 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van zes en twintig millioen vijf honderd vier en dertig duizend vijftig frank fr. 26,534,050 »

2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van tien duizend frank 10,000 »

Te zamen, op de som van zes en twintig millioen vijf honderd vier en veertig duizend vijftig frank fr. 26,544,050 »
overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Brussel, den 15^{en} October 1913.

ALBERT.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Financiën,

M. LEVIE.

**BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES
POUR L'EXERCICE 1914.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des employés de province détachés à l'administration centrale. — Traitements d'attente des agents en disponibilité. — Commissions d'examen, études, missions	1,715,000 »	
3	Honoraires des avocats et des avoués du Département. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, dédommagements, etc.	80,000 »	
4	Frais de tournées; frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires, employés et gens de service de l'administration centrale	11,500 »	
5	Matériel, magasin général des papiers, bibliothèque	500,000 »	
6	Conseil d'appel en matière de punitions disciplinaires (Les magistrats qui font partie du conseil toucheront les indemnités de vacation au même titre que les autres membres. Cette disposition s'applique également aux autres conseils ou commissions qui ressortissent au département).	4,000 »	
7	Service de la Monnaie	19,200 »	
8	Documents statistiques	20,000 »	
CHAPITRE II.			
ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.			
9	Traitements des agents du Trésor. — Traitements d'attente des agents en disponibilité.	180,100 »	
0	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents du Trésor	79,950 »	
			2,370,700 »
			260,050 »

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN FINANCIËN
VOOR HET DIENSTJAAR 1914.**

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
EERSTE HOOFDSTUK.			
MIDDENBESTUUR.			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 *	
2	Jaarwedden der ambtenaren, beambten en bedienden. — Jaarwedden der beambten uit de provinciën naar het middenbestuur verzonden. — Wachtgelden van agenten in beschikbaarheid. — Examen commissies, studiën en zendingen	1,715,000 »	
3	Honoraria der advocaten en der pleitbezorgers van het Departement. — Proceskosten, uitgaven, boeten van cassatie, vergoedingen, enz.	80,000 »	
4	Omreiskosten; reis- en verblijfkosten van den Minister, der ambtenaren, beambten en bedienden van het middenbestuur	11,500 »	
			2,370,700 »
5	Materieel, algemeen papiermagazijn, bibliotheek	500,000 »	
6	Raad van beroep in zake tuchtstraffen. (De magistraten, welke deel uitmaken van den Raad, zullen de zitpenningen trekken ten zelfden tittel als de andere leden. Deze schikking geldt ook voor alle de andere raden en commissiën afhangende van het Departement).	4,000 »	
7	Muntdienst.	19,200 »	
8	Statistische bescheiden	20,000 »	
HOOFDSTUK II.			
BESTUUR DER THESAURIE EN OPENBARE SCHULD IN DE PROVINCIEËN.			
9	Jaarwedden van de agenten der Schatkist — Wachtgelden van agenten in beschikbaarheid.	189,100 »	
			260,050 »
10	Bureel-, klerk-, huurkosten, enz., der agenten der Schatkist	70,950 »	

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE III.			
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES DANS LES PROVINCES.			
11	Surveillance générale. Traitements.	628,900 »	
12	Service de la conservation du cadastre. Traitements	1,354,600 .	
13	Traitements fixes	4,175,900 .	
14	Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité	} Remises proportionnelles et indemnités. (Crédit non limitatif). 2,780,000 .	
15	Service des douanes et de la recherche maritime		0,185,100 »
16	Service des laboratoires	20,500 .	} 20,446,500 .
17	Suppléments de traitement	360,000 »	
18	Traitements d'attente des agents en disponibilité	65,000 »	
19	Frais de bureau et de tournées	100,000 .	
20	Indemnités, primes et dépenses diverses	1,452,500 .	
21	Police en matière de douane et d'accise	8,000 »	
22	Matériel	350,000 »	
CHAPITRE IV.			
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.			
23	Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre.	740,000 .	
24	Traitements du personnel du domaine	240,000 »	
25	Remises des receveurs. — Frais de perception. (Credat non limitatif).	1,900,000 .	
26	Traitements d'attente des agents en disponibilité	35,000 .	} 3,365,500 »
27	Frais de bureau et dépenses diverses	35,100 .	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN FINANCIËN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK III.			
BESTUUR DER RECHTSTREEKSCHER BELASTINGEN, DOUANEN EN ACCIJNZEN IN DE PROVINCIËN.			
11	Algemeen toezicht. Jaarwedden	628,900 •	
12	Dienst der bewaring van het kadaster. Jaarwedden	1,334,600 •	
13	Dienst der rechtstreeksche belastingen, der accijnzen en der comptabiliteit. } Vaste jaarwedden	4,175,000 •	
14		Percentsgewijze bezoldigingen en verzoeligen. (Onbepaald krediet)	2,780,000 •
15	Dienst van het tolwezen en van het onderzoek ter zee.	9,185,100 •	
16	Dienst van de laboratoriums	26,500 •	20,446,500 •
17	Bijjaarwedden.	560,000 •	
18	Wachtgelden van agenten in beschikbaarheid	65,000 •	
19	Bureel- en omreiskosten	100,000 •	
20	Vergoedingen, premiën en uitgaven van verschillenden aard	1,452,500 •	
21	Politie in zake van douanen en accijnzen.	8,000 •	
22	Materieel	350,000 •	
HOOFDSTUK IV.			
BESTUUR DER REGISTRATIE EN DOMEINEN IN DE PROVINCIËN.			
23	Jaarwedden van het personeel van de registratie en het zegel	740,000 •	
24	Jaarwedden van het personeel des domeins	240,000 •	
25	Percentsgewijze bezoldigingen der ontvangers — Kosten van inning (Onbepaald krediet)	1,900,000 •	
26	Wachtgelden van agenten in beschikbaarheid	35,000 •	3,365,300
27	Bureelkosten en uitgaven van verschillenden aard	35,100 •	

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
28	Matériel	27,700 »	
29	Dépenses du domaine	586,000 »	
30	Domages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	1,500 »	
CHAPITRE V.			
PENSIONS ET SECOURS. — DÉPENSES IMPRÉVUES.			
31	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés et prenant cours en 1915 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	40,000 »	
32	Secours à accorder, à défaut de pension, ou, dans des circonstances exceptionnelles, en cas de pension minime, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs femmes, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours à d'anciens fonctionnaires ou employés, ou à leurs veuves et orphelins, dans le cas où l'agent aurait été pensionné ou serait décédé à la suite d'accidents survenus ou de blessures reçues dans l'exercice de ses fonctions	57,500 »	82,500 »
33	Dépenses imprévues non libellées au Budget. — Secours à accorder exceptionnellement à des personnes n'ayant pas droit à une pension, autres que celles désignées à l'article 52.	5,000 »	
TOTAL. . . fr.			26,534,050 »
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE VI.			
SERVICES DIVERS.			
34	Commission de refonte des lois sur les droits d'enregistrement, etc — Commission d'études des habitations à bon marché. — Frais de vacation, de déplacement, de bureau; dépenses diverses	10,000 »	10,000 »
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES . . . fr.			26,544,050 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 15 octobre 1913.

ALBERT.

PAR LE ROI :
Le Ministre des Finances,
M. LEVIE.

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN FINANCIËN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
28	Materieel	27,700 »	
29	Uitgaven van het domein	388,000 »	
30	Schaden en interesten voor zaken van verschillenden aard, de kroozen wegens ver- traagde betaling medebegrepen. (Onbepaald krediet.)	1,500 »	
HOOFDSTUK V.			
PENSIOENEN EN HULPGELDEN. — ONVOORZIENE UITGAVEN.			
31	Eerste termijn der pensioenen te verleenen aan ambtenaren en beambten en aanvang nemende in 1913 of vóór den 1 ^o Januari van hetzelfde jaar. (Onbepaald krediet.)	40,000 »	
32	Te verleenen hulp, waar geen pensioen genoten wordt, of, in uitzonderlijke omstandig- heden, in geval van gering pensioen, aan voormalige ambtenaren, beambten of bezoldigde agenten, aan hunne echtgenooten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeeren. — Hulp- gelden aan gewezen ambtenaars of beambten, of aan hunne weduwen en weezen, in geval de beambte op pensioen gesteld of overleden ware ten gevolge van ongevallen overkomen of wonden verkregen tijdens het uitoefenen zijner bediening	37,500 »	82,500 »
33	Onvoorziene uitgaven welke in de Begrooting niet zijn opgegeven. — Uitzonderlijk te verleenen hulp aan andere dan onder artikel 32 vermelde personen, die geen recht op pensioen hebben	5,000 »	
TOTAAL . . . fr.			26,534,050 »
TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK VI.			
VERSCHEIDENE DIENSTEN.			
34	Commissie tot het omwerken der wetten op de rechten van registratie, enz. — Commissie tot studie der goedkope woningen. — Zittings-, verplaatsings-, bureelkosten; verschillende uitgaven	10,000 »	10,000 »
TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN FINANCIËN fr.			26,544,050 »

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 15^{de} October 1913.

ALBERT.

VAN 'S KONINGS WEGE :
De Minister van Financiën,
M. LEVIE.

(16)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES

POUR L'EXERCICE 1914

BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.				
CHAPITRE 1^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	»	Traitement du Ministre.		
	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service :		
		GRADES.	Nombre d'agents.	Traitements annuels
				Dépenses.
		Secrétaire général	1	12,000 à 14,400
		Administrateur-directeur général	5	12,000 à 14,400
		Directeur général à l'administration centrale	5	10,000 à 12,000
		Inspecteur général.	7	9,000 à 10,000
		Directeur.	28	7,500 à 9,000
		Sous-directeur	21	
		Inspecteur des agences du Trésor	1	6,000 à 7,500
		Chef du service des titres de la Dette publique	1	
		Chef de bureau.	39	4,400 à 6,000
		Sous-chef de bureau et bibliothécaire.	56	5,500 à 4,400
		Premier commis	55	2,800 à 5,500
		Second commis et bibliothécaire-adjoint	51	1,600 à 2,800
		Commissaire des monnaies	1	9,000 à 14,400
		Inspecteur des essais et de la garantie	1	5,000 à 8,400
		Contrôleur au change et au monnayage.	1	4,500 à 8,400
		Essayeur.	1	4,000 à 6,600
		Essayeur-adjoint	2	2,500 à 4,000
		Lithographes, aide-lithographe, concierges, huissiers, messagers, chefs-ouvriers, garçons de bureau et net- toyeuses	90	700 à 3,120
	b.	Employés de province détachés à l'administration centrale (traitements et indemnités)		160,000
	c.	Traitements d'attente des agents en disponibilité.		22,000
		TOTAL.	542	À REPORTER. fr. 1,575,000
				À REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1915.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000	»
1,715,000	1,580,000	135,000	»	1,540,000	1,460,161 26	
1,736,000	1,601,000	135,000	»	1,561,000	1,400,161 26	

BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	Dépenses.
		REPORT. fr.	
		<i>ADMINISTRATION CENTRALE (suite).</i>	
		REPORT. . fr.	1,573,000
	d.	Indemnités pour travaux extraordinaires; Cabinet du Ministre; service spécial du Budget; salaires de personnes payées à la journée; indemnités pour frais de maladie, de funérailles; commissions d'examen, études, missions, etc.	140,000
		TOTAL . fr.	1,713,000
3	a.	Honoraires et émoluments des avocats et avoués	61,000
	b.	Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, dédommagements, etc.	19,000
4	a.	Frais de tournées	8,000
	b.	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires, employés et gens de service de l'administration centrale.	3,300
		<i>Matériel, magasin général des papiers, bibliothèque.</i>	
	a.	Papiers à timbrer	93,000
	b.	Papier électoral.	3,000
	c.	Autres papiers de toute espèce	110,000
5	d.	Fournitures de bureau; impressions et registres; frais de transport de matériel, ports de lettres; télégrammes; communications téléphoniques et autres menus frais	183,000
	e.	Bibliothèque	12,000
	f.	Éclairage et chauffage des hôtels et des bureaux	35,000
	g.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien des meubles	60,000
6	"	Conseil d'appel en matière de punitions disciplinaires.	
		<i>Service de la Monnaie.</i>	
		Indemnités au directeur de la fabrication des monnaies et au chef de la fabrication des coins monétaires en cas de chômage (<i>pour mémoire</i>)	
		A REPORTER. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1915.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,736,000	1,601,000	135,000	»	1,561,000	1,490,161 26	
80,000	80,000	»	»	151,081 24	83,685 20	
11,500	11,500	»	»	12,379 05	8,697 55	
500,000	527,000	»	27,000	477,000	476,128 91	
4,000	4,000	»	»	1,600	»	
»	»	»	»	13,950	»	
2,531,500	2,225,500	135,000	27,000	2,197,010 29	2,058,672 92	

BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.
ADMINISTRATION CENTRALE (suite).			
<i>Service de la Monnaie (suite).</i>			
7	a.	Fournitures pour les laboratoires : matériel, agents chimiques, balances, etc., et service de la garantie	3,900
	b.	Dépenses variables : frais d'entretien et de nettoyage des locaux, acquisition de types monétaires étrangers, achats divers, service de la bibliothèque, frais d'impression, etc.	7,800
	c.	Eau et gaz	5,000
	d.	Remboursement de pièces de monnaie légales cisailées par erreur par les comptables de l'État	200
	e.	Indemnité à l'ingénieur chargé de la surveillance du matériel monétaire	500
	f.	Commission chargée de l'étude des questions monétaires, fournitures de bureau, d'impression, travaux extraordinaires, etc.	2,000
<i>Documents statistiques.</i>			
8	»	Frais de publication	
TOTAL DU CHAPITRE I^{er} fr.			
CHAPITRE II.			
ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.			
9	a.	Traitements des agents du Trésor	179,000
	b.	— des agents auxiliaires	5,400
	c.	— d'attente des agents en disponibilité	5,000
	TOTAUX.		189,400
10	»	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents du Trésor	
TOTAL DU CHAPITRE II fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1915.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
2,331,500	2,225,500	155,000	27,000	2,197,010 29	2,058,672 92	
19,200	19,200	»	»	16,900 »	15,353 01	
20,000	20,000	»	»	20,000 »	18,846 94	
2,570,700	2,262,700	135,000	27,000	2,253,910 29	2,092,852 87	
AUGMENTATION. . fr.		108,000				
189,100	189,100	»	»	189,100	180,557 38	
79,950	79,950	»	»	71,950	66,675 »	
269,050	269,050	»	»	261,050	247.032 38	

BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
CHAPITRE III.					
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES DANS LES PROVINCES.					
<i>Surveillance générale.</i>					
		Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an. (Taux actuels.)	MONTANT de la dépense.
41	a.	9	»	Max. 9,000 Min. 8,000	78,000
	b.	1	»	9,000	9,000
	c.	»	»	8,000	»
	d.	12	1 ^{re} 2 ^e	7,000 6,500	82,000
	e.	1	»	Max. 7,000 Min. 6,500	7,000
	f.	5	»	Max. 6,000 Min. 5,200	43,400
	g.	9	1 ^{re}	Max. 6,000 Min. 5,000	49,000
		»	2 ^e	4,200	»
		»	3 ^e	3,600	»
		11	1 ^{re}	Max. 3,700 Min. 3,200	39,200
	h.	48	2 ^e	2,700	129,600
		28	3 ^e	2,200	61,600
		»	4 ^e	1,800	»
	i.	»	»	»	5,600
	j.	»	»	»	185,000
	k.	»	»	»	1,500
		TOTAUX.	628,900
<i>Service de la conservation du cadastre.</i>					
42	a.	2	»	6,500	13,000
		15	1 ^{re}	Max. 5,500 Min. 5,000	80,000
	b.	3	2 ^e	4,500	13,500
		2	3 ^e	4,000	8,000
		131	1 ^{re}	1 ^{re} Max. 3,800 Max. 3,400 Min. 3,100	484,000
	c.	114	2 ^e	Max. 2,800 Min. 2,500	501,800
		90	3 ^e	Max. 2,200 Min. 2,000	191,400
		65	4 ^e	Max. 1,700 Min. 1,500	100,700
	d.	»	»	»	123,600
	e.	»	»	»	81,600
		TOTAUX.	1,354,600
A REPORTER. . . fr.					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1915.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
628,900	618,500	10,600	»	590,000	» 518,717 48	
1,554,600	1,516,100	18,500	»	1,290,000	» 1,126,218 74	
1,965,500	1,954,400	29,100	»	1,880,000	» 1,644,956 22	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1913.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,963,500	1,934,400	29,100	»	1,880,000 »	1,644,936 22	
4,175,900	3,829,000	346,900	»	3,800,000 »	3,320,131 98	
2,780,000	2,780,000	»	»	2,780,000 »	2,974,275 84	
8,919,400	8,543,400	376,000	»	8,460,000 »	7,959,344 04	

BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.				
					REPORT. fr.	
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).				
		<i>Service des douanes et de la recherche maritime.</i>				
			Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an. (Taux actuels.)	MONTANT de la dépense.
	a.	Traitements des inspecteurs des douanes	2	"	Max. 6,500 Min. 6,000	15,000
			18	1 ^{re}	Max. 6,000 Min. 5,000	95,000
	b.	Traitements des contrôleurs	21	2 ^e	4,200	88,200
			6	3 ^e	3,600	21,600
			9	4 ^e	3,200	28,800
	c.	— des lieutenants	44	"	Max. 2,800 Min. 2,600	116,800
	d.	— des sous-lieutenants	68	"	Max. 2,500 Min. 2,500	161,000
	e.	— des brigadiers	484	"	Max. 2,200 Min. 1,900	978,300
	f.	— des sous-brigadiers.	1014	"	Max. 1,800 Min. 1,600	1,688,000
			244	"	1,600	390,400
			226	"	1,500	339,000
	g.	— des préposés	1137	"	1,400	1,591,800
			1408	"	1,300	1,830,400
			943	"	1,200	1,131,600
13			15	"	1,700	25,500
			4	"	1,600	6,400
	h.	— des matelots.	15	"	1,500	22,500
			14	"	1,400	19,600
			12	"	1,300	15,600
	i.	— des mousses	5	"	1,000	5,000
		Traitements des patrons	2	"	Max. 2,500 Min. 2,100	5,000
	f.	Service des embarcations à vapeur de la douane. — des sous-patrons	7	"	Max. 2,000 Min. 1,700	15,400
		— des machinistes.	2	"	Max. 2,500 Min. 2,100	5,000
		— des machinistes-chauffeurs	10	"	Max. 2,000 Min. 1,700	19,700
	k.	Service des fabriques de sucre. — Traitements des préposés temporaires	800	"	"	275,000
	l.	Service de la masse d'habillement	"	"	"	9,800
	m.	Indemnités de résidence	"	"	"	286,700
	n.	Indemnités et frais de déplacement des agents chargés du service des jaugeages de navires	"	"	"	2,000
		TOTAUX.	6,510			9,183,100
						À REPORTER fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1913.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
8,919,400	8,543,400	376,000	-	8,460,000 »	7,959,344 04	
9,185,100	9,073,000	110,100		9,100,007 77	7,991,179 95	
18,104,500	17,618,400	486,100	»	17,560,007 77	15,950,523 99	

BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
			ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).
			<i>Service des laboratoires.</i>
16	a.	Abonnement du chimiste	7,000
	b.	Traitement du chimiste-avisur	5,500
	c.	Indemnités et salaires des aides et gens de service	5,000
	d.	Loyer	4,000
	e.	Frais de chauffage et d'éclairage	550
	f.	Acquisition de produits chimiques, d'appareils, de verreries, etc.	5,600
	g.	Menus objets	550
	h.	Frais de déplacement du chimiste	4,500
			<i>Suppléments de traitement extraordinaires.</i>
17	"	Suppléments de traitement du chef d'intérim, de détachements, de services spéciaux, à titre de récompense exceptionnelle ou d'indemnités pour frais de maladie, etc.	
			<i>Traitements de disponibilité.</i>
18	"	Traitements d'attente des agents en disponibilité	
			<i>Frais de bureau et de tournées.</i>
19	a.	Frais de bureau	40,000
	b.	Frais de tournées	60,000
			<i>Indemnités, primes et dépenses diverses.</i>
20	a.	Indemnités des commis des accises faisant partie des sections spéciales de recherches	2,800
	b.	Indemnités des experts de la contribution personnelle	3,500
	c.	— des répartiteurs du droit de patente	60,000
	d.	— des porteurs de contraintes	50,000
	e.	— et frais résultant de l'application de la loi sur la contribution personnelle, dus aux experts et aux porteurs de contraintes	5,000
	f.	— de déplacement des employés de province	25,000
	g.	— pour les transcriptions des mutations dans les tableaux indicatifs supplémentaires dans les bureaux de la conservation du cadastre	70,000
	h.	Primes pour saisies de boissons distillées, découvertes de brasseries et de distilleries clandestines, et arrestation de fraudeurs	6,000
	i.	Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs	46,500
	j.	Frais d'escorte de la douane	100,000
	k.	Indemnités des employés de la douane pour travaux extraordinaires	700,000
	l.	Indemnités des agents chargés du recensement des plants de tabac : 1° Agents communaux fr. 28,000 } 2° — de l'administration des Contributions directes, etc. 15,000 }	43,000
	m.	Indemnités des agents chargés de la surveillance permanente des raffineries de sucre, des fabriques d'acide acétique, des distilleries	65,000
	n.	Indemnités des agents chargés de la mise au courant des documents cadastraux se rapportant à la nouvelle évaluation des propriétés foncières	24,500
o.	Indemnités des agents attachés aux sections des accises d'une étendue extraordinaire	4,000	
p.	Indemnités des fonctionnaires et employés chargés des cours donnés aux aspirants vérificateurs des douanes à Anvers et à Bruxelles	2,200	
q.	Indemnités des agents qui se sont distingués dans la recherche de la fraude	200,000	
r.	Indemnités des agents chargés de la statistique des patentés	25,000	
			A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1915.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
48,104,500	47,618,400	486,100	»	17,560,007 77	15,950,525 97	
26,500	26,500	»	»	26,500	21,005 73	
560,000	560,000	»	»	560,000	543,138 23	
65,000	45,000	20,000	»	65,000	47,568 28	
100,000	100,000	»	»	100,000	95,880 »	
1,432,500	920,000	512,500	»	1,553,988 17	1,050,083 66	
20,088,500	19,069,900	1,018,600	»	19,645,495 94	17,488,199 89	

BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).
		<i>Police en matière de douane et d'accise.</i>
21	»	Meures de police en matière de douane et d'accise
		<i>Matériel.</i>
	a.	Frais d'impression, de reliure, etc.; achat et réparation d'instruments, balances et ustensiles de bureau, etc. 80,000
	b.	Loyer, ameublement, entretien, chauffage et éclairage de locaux et d'embarcations . . . 200,000
	c.	Construction et acquisition de bâtiments, d'aubettes et d'embarcations 45,700
22	d.	Ports de lettres, contributions, passages d'eau, etc. 5,900
	e.	Frais d'impression pour registres, états, etc., nécessaires au service de la masse d'habillement 400
	f.	Frais d'acquisition des plaques et du matériel imprimé nécessaires à l'application du règlement sur la police du roulage. 20,000
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1913.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
20,088,500	19,069,900	1,018,600	»	19,645,495 94	17,488,199 89	
8,000	8,000	»	»	8,000	12,855	»
350,000	558,000	»	8,000	588,695 81	523,205 91	
20,446,500	19,435,900	1,018,600	8,000	20,042,189 75	17,824,240 80	
AUGMENTATION. . fr.		1,010,600				

BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
CHAPITRE IV.				
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.				
<i>Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre.</i>				
		Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
	a.	10	8,000 à 9,000	85,000
	b.	84 ^{1^{re} classe.}	7,000	56,000
		7 ^{2^e classe.}	6,500	45,500
	c.	14	500	7,000
	d.	18 ^{1^{re} classe.}	5,400 à 6,000	102,600
		18 ^{2^e classe.}	4,800	72,000
		10 ^{3^e classe.}	4,200	42,000
	e.	9	5,500 à 6,000	42,750
	f.	23	1,500 à 2,600	47,150
23	g.	1	5,000 à 6,500	5,750
		1	2,000 à 2,800	
		1	2,000 à 2,700	
	h.	28	1,700 à 2,500	101,800
		58	1,200 à 1,900	
		25	1,200 à 1,900	
		3	1,100	
	i.	variable.	Indéterminé.	5,000
	j.	56	Id.	112,000
	k.	»	»	15,450
A REPORTER. . . fr.				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1913.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
740,000	740,000	,	,	732,500	728,862 36	
740,000	740,000	»	,	732,500	728,862 36	

BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
				REPORT. . . . fr.
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).		
			Nombre d'agents.	Traitement par an.
				MONTANT de la dépense.
		<i>Traitements du personnel du domaine.</i>		
		<i>1° Canal de Pommerœul.</i>		
	a.	Éclusier et pontonnier-percepteur	3	900
		<i>2° Canal de Charleroi et ses embranchements.</i>		
	a.	Receveur	1	Max. 5,500
	b.	Éclusiers-percepteurs et agents au service du contrôle	12	» 3,375
	c.	Agents chargés des versements	2	» 140
		<i>3° Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>		
	a.	Éclusier et pontonnier-percepteur	2	» 1,550
	b.	Percepteur	1	» 1,400
		<i>4° Sambre canalisée.</i>		
24	a.	Éclusiers-percepteurs et agents au service du contrôle	14	» 4,100
	b.	Messagers chargés des versements.	5	» 1,210
		<i>5° Canal de Mons à Condé.</i>		
	a.	Éclusiers et percepteurs	4	» 1,240
	b.	Éclusier au service du contrôle	1	» 50
	c.	Messager chargé des versements	1	» 500
		<i>6° Meuse.</i>		
	a.	Receveur	1	Max. 5,500
	b.	Percepteur	1	» 650
	c.	Éclusiers-percepteurs et agent au service du contrôle	15	» 3,950
	d.	Messagers chargés des versements.	5	» 190
		A REPORTER.	62	28,055

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1915.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
740,000	740,000	»	»	732,500	» 728,862 56	
740,000	740,000	»	»	732,500	» 728,862 56	

BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.		
			ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).		
		<i>Domaines. — Traitements (suite).</i>	Nombre d'agents.	Traitement per an.	MONTANT de la dépense
		REPORT.	62	28,038
		<i>7° Escaut.</i>			
a.		Percepteurs	2	»	1,400
b.		Éclusiers-percepteurs	6	»	2,105
c.		Pontonnier au service du contrôle.	1	»	190
		<i>8° Lys.</i>			
a.		Éclusiers-percepteurs.	5	»	4,700
b.		Éclusier au service du contrôle	1	»	50
		<i>9° Canal de Gand à Ostende.</i>			
a.		Éclusier et pontonniers-percepteurs	5	»	3,085
b.		Pontonnier au service du contrôle.	1	»	75
		<i>10° Canal de Terneuzen et Moervaert.</i>			
		Éclusiers et pontonnier-percepteur	4	»	2,900
		<i>11° Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut, et ses embranchements.</i>			
a.		Receveurs	2	Max. 5,500	7,800
b.		Percepteur	1	»	1,000
c.		Éclusiers et pontonniers-percepteurs	10	»	6,570
d.		Pontonniers au service du contrôle	3	»	525
e.		Messagers chargés des versements	3	»	460
		<i>12° Petite Nèthe canalisée.</i>			
a.		Éclusiers-percepteurs.	2	»	280
b.		Éclusier au service du contrôle	1	»	50
		A REPORTER.	107	58,795

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1915.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
740,000	740,000	,	,	732,500	728,862 36	
740,000	740,000	,	,	732,500	728,862 36	

BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).
		<i>Domaines. — Traitements (suite).</i>
		REPORT.
		<i>13° Canal de Liège à Maestricht.</i>
	a.	Éclusiers-percepteurs
	b.	Messenger chargé des versements
		<i>14° Yser, canaux de Plasschendaele et d'Ypres à l'Yser.</i>
		Éclusiers-percepteurs
		<i>15° Canal de Furnes à Bergues (partie belge).</i>
		Éclusier-percepteur
		<i>16° Canal de Roulers à la Lys.</i>
		Éclusier-percepteur
		<i>17° Canal de dérivation de la Lys.</i>
	a.	Éclusiers-percepteurs
	b.	Messenger chargé des versements
		<i>18° Canal de Bossuyt à Courtrai.</i>
		Éclusiers-percepteurs
		<i>19° Canal du Centre.</i>
		Éclusier-percepteur
24 (suite)	a.	Éclusier au service du contrôle.
	b.	
		<i>20° Ourthe.</i>
	a.	Éclusiers-percepteurs
	b.	Messenger chargé des versements
		<i>21° Contrôle des différentes voies navigables.</i>
		Contrôleurs
		<i>22° Avant-port d'Ostende. Bassin à flot de Nieuport.</i>
		Frais de perception et de contrôle des droits de quai et de bassin.
		<i>23° Abbaye de Villers.</i>
		Salairé du portier, frais de perception et de contrôle du droit d'entrée
		24° Services nouveaux et extraordinaires, intérim, frais de maladie, augmentations, etc.
		25° Service spécial des terrains et serres de Laeken : traitements, indemnités et salaires
		26° Service du Parc Duden, à Forest : salaires
		TOTAUX.

Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
407	58,795
2	»	2,000
1	»	250
6	»	2,200
1	»	50
1	»	400
2	»	2,050
1	»	75
2	»	300
1	»	100
1	»	50
3	»	470
1	»	100
6	3,200 à 4,500	25,800
4	»	1,100
3	»	1,450
»	»	26,810
(1)	»	108,000
(1)	»	10,000
142	240,000

A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1915.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
740,000	740,000	»	»	752,500	728,862 36	
240,000	250,000	10,000	»	203,500	204,475 09	
980,000	970,000	10,000	»	956,000	953,338 45	

(4) Chiffre variable.

BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.												
		REPORT. . . . fr.												
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).												
25	»	Remises des receveurs. — Frais de perception. (<i>Crédit non limitatif</i>).												
26	»	Traitements d'attente des agents en disponibilité												
		<i>Frais de bureau et dépenses diverses.</i>												
	a.	Frais de bureau et de loyer des directions.												
	b.	Indemnités des agents de change pour la publication du prix des effets publics												
27	c.	Indemnités pour travaux extraordinaires exécutés par les agents et préposés forestiers et autres personnes n'appartenant pas aux cadres de l'administration												
	d.	Indemnité spéciale de l'agent de la Caisse des dépôts et consignations à Bruxelles, pour frais de bureau												
		TOTAUX. . .												
		<table border="1" style="float: right; margin-right: 20px;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Nombre d'agents.</th> <th style="text-align: center;">MONTANT de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">9</td> <td style="text-align: center;">30,000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">2,100</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">1,000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2,000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">14</td> <td style="text-align: center;">35,100</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre d'agents.	MONTANT de la dépense.	9	30,000	4	2,100	»	1,000	1	2,000	14	35,100
Nombre d'agents.	MONTANT de la dépense.													
9	30,000													
4	2,100													
»	1,000													
1	2,000													
14	35,100													
		<i>Matériel.</i>												
28	a.	Confection de poinçons et instruments à timbrer, registres, impressions, reliures, etc. 7,700												
	b.	Frais d'emballage, de transport, etc. 2,800												
	c.	Loyer, ameublement, entretien, chauffage et éclairage de locaux. 17,200												
		<i>Dépenses du domaine.</i>												
	a.	Travaux d'entretien, amélioration, construction, etc.; frais de route et de séjour des agents des Ponts et Chaussées et autres, afférents à ces travaux 107,000												
29	b.	Charges et contributions 140,000												
	c.	Frais de publicité, frais d'actes et de formalités diverses 3,000												
	d.	Service spécial des terrains et serres de Laeken : travaux et frais d'entretien et de culture, fournitures diverses. 136,000												
30	»	Domages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris. (<i>Crédit non limitatif</i>).												
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.												

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1915.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
980,000	970,000	10,000	»	956,000	933,333 45	
1,900,000	1,800,000	100,000	»	1,800,000	1,789,915 59	
35,000	35,000	»	»	31,500	35,962 42	
35,100	54,500	800	»	54,500	35,200 »	
27,700	27,700	»	»	50,000	26,784 16	
386,000	386,000	»	»	580,500	547,564 71	
1,500	1,500	»	»	1,500	1,656 68	
5,365,500	5,254,500	110,800	»	5,185,800	5,160,417 01	
AUGMENTATION. . fr.		110,800				

BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
PENSIONS ET SECOURS. — DÉPENSES IMPRÉVUES.		
31	»	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés et prenant cours en 1913 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année. (<i>Crédit non limitatif</i>) . . . fr.
32	»	Secours à accorder, à défaut de pension, ou, dans des circonstances exceptionnelles, en cas de pension minimale, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs femmes, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours à d'anciens fonctionnaires ou employés, ou à leurs veuves et orphelins, dans le cas où l'agent aurait été pensionné ou serait décédé à la suite d'accidents survenus ou de blessures reçues dans l'exercice de ses fonctions
33	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget. — Secours à accorder exceptionnellement à des personnes n'ayant pas droit à une pension, autres que celles désignées à l'article 32
TOTAL DU CHAPITRE V. fr.		
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE VI.		
SERVICES DIVERS:		
34	»	Commission de refonte des lois sur les droits d'enregistrement, etc. — Commission d'études des habitations à bon marché. — Frais de vacation, de déplacement, de bureau; dépenses diverses.
TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS Demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1915.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
40,000	40,000	.	.	27,200	39,395 68	
37,500	55,000	2,500	.	36,000	30,781 25	
5,000	5,000	.	.	8,000	5,964 22	
82,500	80,000	2,500	.	71,200	76,138 15	
AUGMENTATION. fr.		2,500				
10,000	10,000	.	.	8,000	5,077 94	
10,000	10,000	.	.	8,000	5,077 94	

BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉROS des chapitres.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<h2>Récapitulation.</h2>	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale
II.	— de la Trésorerie et de la Dette publique dans les provinces
III.	— des Contributions directes, Douanes et Accises dans les provinces
IV.	— de l'Enregistrement et des Domaines dans les provinces
V.	Pensions et secours. — Dépenses imprévues
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
VI.	Services divers
TOTAL. fr.	

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandé POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1915.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,370,700 »	2,262,700 »	108,000 »	»	2,233,910 29	2,092,852 87	
269,050 »	269,050 »	»	»	261,050 »	247,052 58	
20,446,500 »	19,433,900 »	1,010,600 »	»	20,042,189 75	17,824,240 80	
3,365,500 »	3,254,500 »	110,800 »	»	3,185,800 »	3,166,417 01	
82,500 »	80,000 »	2,500 »	»	71,200 »	76,158 13	
10,000 »	10,000 »	»	»	8,000 »	5,077 94	
26,544,050 »	25,512,150 »	1,231,900 »	»	25,800,150 04	23,411,759 13	
AUGMENTATION . fr.		1,251,900 »				

(48)